

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSE : M. JACQUES Jean.

Délibération n°2013/123

OBJET : CREATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE TERRITORIAL.

Le Conseil de Communauté,
Sur proposition du Président,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de créer un emploi d'agent de maîtrise.
- **DIT** que cet emploi pourra être pourvu par un agent de maîtrise ou un agent de maîtrise principal.
- **DIT** que le tableau des emplois de la communauté sera modifié en fonction de cette décision.
- **S'ENGAGE** à assurer la publicité de la création de cet emploi conformément aux articles 121-I, 14, 23 et 41 du titre III de la Loi du 26 janvier 1984 modifiée.
- **S'ENGAGE** à inscrire chaque année, au chapitre 012 du budget de la CCVU, les crédits afférents aux salaires et charges de cet emploi.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,
M. LANFRANCHI.



[Handwritten signature in blue ink]